

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est convoqué le 03 octobre 2024.

Ordre du jour :

- Demande de subventions pour l'extension de l'école,
- Renouvellement de la convention de déneigement,
- Illuminations de Noël,
- Divers.

A Chevrier, le 27 septembre 2024
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le trois octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Agnès CUZIN, Maire.

Etaient présents : Régis BAUD, Cédric CHATELAIN, Stéphane CLAEYS, Evelyne CLERC, Agnès CUZIN, Virginie FONTAINE, Louis LAPRAZ, Kévin POUPARD, Thierry ROSAY.

Etaient excusés : Claude REINHARDT, Laetitia CHARLES, Pierre GRANDCHAMP

Etaient excusés et représentés : Audrey LEONARD, Jean-François CARREL

Etait absent : Xavier GAUD.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Stéphane CLAEYS est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 12 septembre 2024 :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 12 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Comptes-rendus de réunions :

Le Conseil Municipal est informé du contenu des réunions suivantes :

- Communauté de Communes :

BUREAU DU 09/09/24 :

* Un point d'étape sur la définition par les Communes des zones d'accélération de production des énergies renouvelables est effectué par des représentants de la DDT et du Syane.

* Les membres approuvent la convention de coordination et de financement du service public de la performance énergétique de l'habitat entre le Département de la Haute-Savoie et la CCG pour l'année 2024.

* Ils approuvent l'avenant n°01 au marché de travaux de renouvellement des réseaux humides, des réseaux secs et de l'aménagement de la rue Hector Berlioz à St Julien.

* Ils décident de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une crèche et d'une maison d'assistants maternels à Archamps.

* Ils approuvent la convention cadre tripartite relative à la création et installation d'un cinquième poste d'éducateur auprès de l'association PASSAGE entre le Département, la Communauté de Communes et l'établissement de prévention spécialisée PASSAGE.

* Ils émettent un avis favorable sur le « Pacte de gouvernance du SCOT du Genevois Français » proposé pour l'élaboration du prochain SCOT.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/09/24 :

* Un bilan très positif de la Maison de la Justice et du Droit est effectué, démontrant son intérêt.

* Un bilan à mi-parcours du Plan climat-air-énergie territorial est réalisé.

* Les membres décident de l'affectation des résultats 2023 du budget supplémentaire annexe de la Régie assainissement.

* Ils adoptent le budget supplémentaire 2024 pour le budget annexe assainissement.

* Ils décident de l'acquisition de parcelles à St Julien dans le cadre du projet de la future résidence sociale mobilité.

* Ils approuvent le rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour 2023. On constate une diminution du volume d'ordures ménagères collectées.

* Ils approuvent les rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement 2023.

* Ils adoptent la convention de portage par l'EPF de parcelles situées à St Julien pour la création d'un parking bus jusqu'à l'arrivée du Tram puis qui sera affecté au projet pole gare.

COMMISSION DECHETS :

* Les membres sont informés que la pré-collecte a été reprise par la communauté de communes.

* Une discussion sur la possible évolution des statuts est engagée afin que ceux-ci soient plus adaptés aux réelles compétences exercées par la communauté de communes.

Demande de subventions pour l'extension de l'école (2024/10/01) :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune doit faire face à de fortes augmentations des effectifs de l'école. Une quatrième classe a été ouverte en 2021 et une cinquième en 2024.

Des locaux provisoires ont été installés mais au regard des estimations des années à venir, la construction d'une extension doit être engagée.

Cette extension comportera : deux classes, un dortoir double, des sanitaires, des circulations et vestiaires pour une surface totale d'environ 220 m².

Le budget prévisionnel de cette construction est estimé à 730 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Plan de financement	Montant prévisionnel HT	Pourcentage
Coût total du projet	730 000 €	100 %
Financements		
Etat - DETR	90 000 €	12 %
Région – Bonus ruralité	70 000 €	10 %
Département – Plan ruralité	300 000 €	41 %

Département - CDAS	110 000 €	15 %
Autofinancement		
Fonds propres	60 000 €	22 %
Emprunt	100 000 €	
Total HT	730 000 €	100 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 730 000 € HT,
 - **APPROUVE** le plan de financement exposé,
 - **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions suivantes :
 - * Etat : DETR,
 - * Région : Bonus Ruralité,
 - * Département : Plan Ruralité, CDAS
- afin de permettre la réalisation de ce projet.

Convention de déneigement (2024/10/02) :

Madame le Maire présente à l'assemblée une convention entre la commune et la Ei Benoît Paysages, afin d'assurer le déneigement de la commune du 15/11/2024 au 15/03/2029.

Après avoir ouï l'exposé et après délibération, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention annexée à la présente,
- **AUTORISE** Madame le Maire à la signer.

Illuminations de Noël :

L'assemblée valide le motif sur poteau pour les illuminations de Noël.

Commande d'ouvrage du comité de jumelage « Guide historique, patrimonial et touristique du Pays de St Julien » :

Madame le Maire propose de commander l'ouvrage du comité de jumelage « Guide historique, patrimonial et touristique du Pays de St Julien » afin de l'offrir aux personnes âgées de la commune et lors des mariages.

L'assemblée approuve cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15

FAIT ET DELIBERE A CHEVRIER LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire,
Agnès CUZIN

Le secrétaire,
Stéphane CLAEYS